

10. POS. 215



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le - 5 OCT. 2010

Scanné le \_\_\_\_\_

## Postulat

### Pour un partage stimulant de la part cantonale de la RPLP avec les communes

Le canton de Vaud comptait au mois d'août 2010 un réseau de routes cantonales de 2'123,7 km, dont 1'505,3 km hors traversée à charge du canton et 618,4 km en traversée de localité à charge des communes.

Le transfert, en 2004, des coûts de l'entretien des routes cantonales en traversée de localité sur les communes a entraîné un fort report de charges sur elles. Les communes qui possèdent des ouvrages d'art en traversée de localité sont encore davantage pénalisées par ce report. En 2009, les communes ont dépensé un montant total de CHF 211'666'772,30 pour les routes, cantonales et communales (investissements et entretien). Pour sa part le canton en 2009 a consacré en charges 99'573'783.- pour le service des routes contrebalancé par 72'417'185.- de revenus avec des charges d'investissements réalisés de 15'000'000.- au lieu de 41'000'000.- budgétés.

Actuellement de nombreuses communes sont impliquées dans des projets d'agglomération qui vont leur demander des investissements extrêmement lourds à financer. D'autre part une mise en conformité du réseau pour le passage des 40T implique également de lourdes charges.

En vertu de l'article 19 de la loi fédérale sur l'application de la RPLP, la Confédération reverse un tiers des redevances de la RPLP aux cantons qui ont une certaine liberté sur la façon dont ils affectent ce revenu. Plusieurs cantons reversent la somme dans un fonds pour les routes, d'autres, comme le canton de Berne, ont choisi de reverser un pourcentage aux communes. On connaît l'opposition de principe du département des finances à créer des fonds affectés dont le contrôle échappe au parlement entre autres.

Plusieurs interventions parlementaires ont déjà été proposées d'affecter dans le cadre des investissements cantonaux la part RPLP cantonale. La réponse a toujours été que ce montant est versé dans la caisse cantonale générale. Ce postulat tient donc à se distancer de cette analyse en souhaitant l'étude d'une base légale spécifique attribuant en partie au bénéfice des communes les contributions perçues au titre de la RPLP. Il conviendrait d'en définir les modalités d'attribution.

L'UCV s'est adressée directement au Conseil d'Etat dernièrement, lui faisant part de sa préoccupation en la matière. Le présent postulat veut appuyer cette démarche. Il est important que le canton donne une impulsion aux communes qui trop souvent se retiennent face à l'importance des investissements à consentir en la matière.

Ce postulat se veut également une alternative partielle à l'idée de la création d'un fond des agglomérations. Nous pourrions ainsi avoir une contribution pérenne, qui ne coûterait rien au canton celui-ci ne faisant que redistribuer une partie de la contribution fédérale aux communes. Ces dernières se verraient soutenues dans le cadre d'une attribution ciblée des revenus de la RPLP fédérale.

Dans cette optique, le présent postulat demande au Conseil d'Etat :

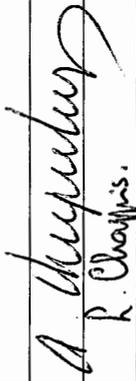
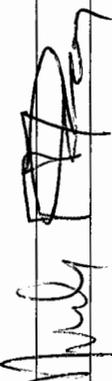
- D'étudier la création d'une base légale permettant d'attribuer une part proportionnelle au kilométrage de la part cantonale de la RPLP, soit actuellement environs 2/5<sup>ème</sup>, qui serait affectée à des projets communaux d'importance cantonale.

François Payot

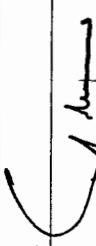
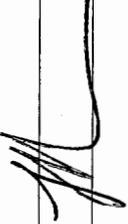
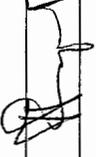
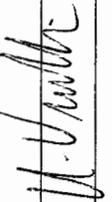
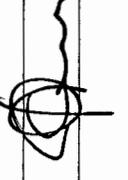
Grandson, le 5 octobre 2010

Souhaite développer  
Demande le renvoi en commission

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël		Cachin Jean-François		Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert		Calpini Christa		Ducommun Philippe
Aellen Catherine		Capt Gloria		Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla		Chapalay Albert		Durussel José
Amstein Claudine		Chappuis Laurent		Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques		Chatelain André		Epars Olivier
Apothélos Stéphanie		Chevalley Christine		Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire		Chevalley Edna		Favez Jean-Michel
Aubert Mireille		Chevalley Isabelle		Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne		Cherix François		Feller Olivier
Ballif Laurent		Chollet Jean-Luc		Ferrari Yves
Bally Alexis		Chollet Jean-Marc		Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine		Christen Jérôme		Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien		Clot Bertrand		Gaille Pierre-André
Berseth Verena		Cornamusaz Philippe		Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe		Cornaz-Rovelli Valérie		Girardet Lucas
Bonjour Eric		Courdesse Régis		Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard		Debluë François		Glutz Félix
Borel Bernard		Décosterd Anne		Golaz Florence
Borloz Frédéric		Depoisier Anne-Marie		Golaz Olivier
Bory Marc-André		Deriaz Philippe		Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline		Desmeules Michel		Grandjean Pierre
Brélaz François		Despot Fabienne		Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory		Grognuz Frédéric
Buffat Michaël		Dind Claudine		Guignard Jean

# Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre		Meyer Roxanne		Rochat Nicolas	
Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rostan Jacqueline	
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Roulet Catherine	
Haury Jacques-André		Monod Alain		Ruey-Ray Elisabeth	
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Saugy Roger	
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele		Savary Marianne	
Jaquier Rémy		Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe	
Jobin Philippe		Nicolet Jacques		Schwaar Valérie	
Jungclauss Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwab Claude	
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Silauri Alessandra	
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Sonnay Eric	
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc	
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Surer Jean-Marie	
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Truffer Jean-Jacques	
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip	
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André		Venezelos Vassilis	
Manzini Pascale		Poncet Gabriel		Villa Sylvie	
Marendaz André		Randin Philippe		Volet Pierre	
Martinet Philippe		Rapaz Pierre-Yves		Vuillemin Philippe	
Mattenberger Nicolas		Rau Michel		Walther Eric	
Mayor Olivier		Reichen Gil		Weber-Jobé Monique	
Maystre Tinetta		Renaud Michel		Wehrli Laurent	
Melly Serge		Rey-Marion Ailette		Wyssa Claudine	
Mercier Pierre-Alain		Reymond Philippe		Yersin Jean-Robert	
Métraux Béatrice		Rithener Christiane		Zwahlen Pierre	